

# CLAYTEC HFA N+F D20

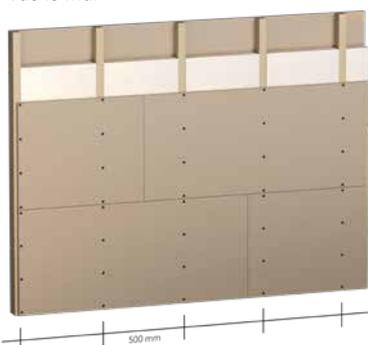
Art. 09.221

d= 20 mm, L= 1 350 mm, l= 600 mm, raccord avec rainure et languette

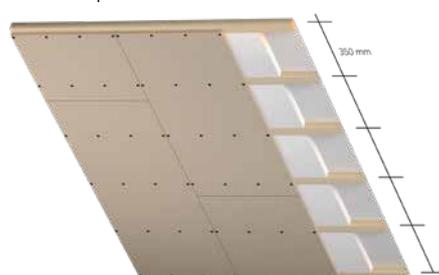
- **Panneau en fibres de bois souples écologique (HFA)**
- **Poids plume**
- **Les raccords peuvent se trouver dans le champ**
- **Petit format idéal pour les non-professionnels**



Vue le mur



Vue de la pente du toit



Panneau en fibres de bois souples (HFA) pour l'habillage des ossatures en bois ou métal des cloisons intérieures, parements, surfaces de plafonds et de sous-pentes. Les panneaux CLAYTEC HFA N+F sont légers et respirants. Le petit format, ainsi que les chants à rainure et languette garantissent la facilité de mise en œuvre. Les raccords peuvent même se trouver dans les champs entre les supports. De plus, ils sont très économiques. Ainsi les structures en cloisons sèches deviennent abordables pour tous ! Outre cette fiche de produit, le manuel **CLAYTEC sur les cloisons intérieures écologiques dans le système s'applique.**

# CLAYTEC HFA N+F

## Art. 09.221 d= 20 mm, L= 1 350 mm, l= 600 mm

**Domaine d'application** Panneau de fibres de bois souples (HFA) pour l'habillage des ossatures en bois ou métal dans les espaces intérieurs. Pour cloisons intérieures et parements FIN 4103-1, zone d'intégration 1 ou 2, pour surfaces de plafond et de sous-pentes. Sur les surfaces de la classe d'exposition à l'eau WO-I selon DIN 18534-1, par ex. dans les salles de bain (hors zones de douche) et les cuisines privées. Avec couche d'armature Support pour l'enduit design YOSIMA ou l'enduit de finition fin 06 CLAYTEC avec peinture d'argile CLAYFIX, ainsi que d'autres enduits d'argile CLAYTEC.

**Composition** Fibres de bois souples provenant de forêts gérées de manière responsable.

**Valeurs caractéristiques** Résistance à la compression  $\geq 150$  kPa. Densité brute env. 250 kg/m<sup>3</sup>, conductivité thermique env. 0,05 W/mK, coefficient  $\mu$  5. Accumulation thermique : Cp 2,1 kJ/kgK, 10,5 kJ/m<sup>2</sup>K. Comportement de combustion selon DIN EN 13501-1 : E

**Valeurs des éléments de construction** Pour la stabilité selon DIN 4103-1, l'isolation phonique des murs et parements, ainsi que la classe de matériaux et la classe de résistance au feu des murs et plafonds, voir le manuel **CLAYTEC sur les cloisons intérieures écologiques dans le système**.

**Dimensions et poids** d= 20 mm, L= 1 350 mm, l= 600 mm (surface utile 0,78 m<sup>2</sup>/panneau). Poids env. 4 kg/panneau = env. 5 kg/m<sup>2</sup>

**Conditionnement** 112 panneaux sur palette EW

**Stockage** En entrepôt à l'horizontale sur des palettes, au sec. Les produits peuvent être stockés indéfiniment. Protéger de l'humidité lors du transport et du stockage sur le chantier. Sur le chantier, stocker à plat et à l'horizontale sur des palettes ou madriers secs. Protéger les chants contre les détériorations.

**Humidité ambiante** L'apport d'humidité en provenance des enduits et chapes humides n'est pas autorisé. De manière générale, l'humidité ambiante ne doit pas être supérieure à 70 % pendant le stockage et après le montage.

**Besoins** Lors de la détermination des besoins, prévoir une réserve d'env. 10 % pour les découpes, etc.

**Structure porteuse** Ossature en bois : Bois massif (résineux) selon DIN EN 14081-1 ou bois lamellé-collé (BSH) selon DIN EN 14080. Classe de résistance minimale C24 selon DIN EN 338. Classe de tri S10 selon DIN 4074. Teneur en humidité max. 18 %. Ossature métallique : Profilés en tôle d'acier selon DIN 18182-1 / DIN EN 14195.

Murs grillagés : distance entre axes 500 mm, plafonds grillagés et pentes de toit : distance entre axes 350 mm.

Les chants sont dotés d'une rainure et languette spéciale, qui permet de positionner les raccords aussi dans les champs. Les découpes doivent être fixées à au moins deux éléments UK.

Les éléments UK de parement de murs sont calés avec des bandes pour cloisons intérieures CLAYTEC et fixés selon les règles de l'art. Pour l'ossature, il convient de noter que les panneaux sont installés avec un décalage de 90° par rapport à la structure porteuse. Nous déconseillons formellement de fixer les panneaux directement sur les éléments dissipateurs de charge (par ex. les chevrons, solives).

**Mise en oeuvre** L'assemblage à rainure et languette long et profond confère une grande robustesse aux raccords. Leur géométrie requiert un soin particulier lors du transport et du montage. Dans une certaine mesure, les défauts présents dans la zone du raccord sont tolérables (< L 10 cm, < 20 % de la longue totale du raccord).

Les panneaux peuvent être coupés notamment avec une scie sauteuse ou circulaire électroportative, voir également la vidéo sur [www.youtube.com/watch?v=5F-FMZ6PX7dY](https://www.youtube.com/watch?v=5F-FMZ6PX7dY)

Le côté imprimé avec la désignation du produit doit être crépi. Pour les panneaux produits avant le 10.12.2022 (reconnaisables au tampon de date sur le panneau), la face non imprimée doit être crépie. La rangée inférieure des panneaux est mise en place sans contact direct avec le sol. Les panneaux sont posés dans le sens transversal, en minimisant les joints autant que possible.

Vis : Fixation sur le bois avec des vis pour panneaux d'argile CLAYTEC 5 x 50 mm ou des vis pour placoplâtre FN avec filetage grossier. Sur profilé métallique en C avec des vis pour placoplâtre FN avec filetage fin double, sur profilé UA avec des vis pour placoplâtre TB et rondelle cuvette. Écartement des vis  $\leq 200$  mm, c'est-à-dire que pour chaque chevauchement de panneau/structure porteuse, 4 points de fixation sont nécessaires. Visser les têtes des vis légèrement dans le panneau (affleurantes avec le panneau).

Agrafes : Fixation sur le bois avec des agrafes 45 mm, par ex. Haubold réf. art. 574941 KG 745 Cnk enduites à la résine 12  $\mu$ m (ETA). Cheville fileté  $\leq 65$  mm.

Lors de la pose, la rainure est orientée vers le haut. Les limites d'ouvertures dans les murs ne doivent pas se poursuivre par des raccords horizontaux ou verticaux. Il convient également de veiller à bien décaler les raccords. Lors du montage, les raccords des panneaux doivent être décalés d'un entraxe de montants ou d'au moins 300 mm. Les raccords avec d'autres éléments tels que les murs massifs et les plafonds sont réalisés au moyen de joints.

**Traitement consécutif** Pour la réalisation des joints et revêtements, la température ambiante ne doit pas être inférieure à env. +10 °C. De manière générale, l'apport d'humidité occasionné par l'enduit doit être minimisé autant que possible. Les joints de panneaux de parement de murs sont bouchés avec l'argile de jointoyage CLAYTEC.

Dépoussiérer les panneaux soigneusement avant d'appliquer le mortier.

Enduit en couche fine : Comblent les fentes d'une largeur  $\geq 1$  mm avec le mortier d'adhérence ou l'enduit de finition fin CLAYTEC, boucher les creux laissés par les vis et les défauts de surface, puis laisser sécher. Les surfaces sont recouvertes d'un mortier colle et d'armature en argile d'une épaisseur de 3 mm. Ce mortier peut être appliqué aussi avec une projecteuse d'enduit, sans que des temps de repos ne soient nécessaires. L'armature en fibres de verre ou de lin est intégrée à la surface encore humide. Après séchage, l'Enduit d'argile design YOSIMA est appliqué selon les consignes de mise en œuvre. Pour le système d'argile de lissage TOSIMA ou le système de peintures d'argile CLAYFIX, la toile de l'armature est posée sur support humide puis recouverte immédiatement d'une fine couche d'argile.

Enduit en couche épaisse : Boucher les fentes d'une largeur de  $\geq 1$  mm comme indiqué précédemment. Les surfaces sont préparées avec le primaire DIE ROTE. L'enduit d'argile d'apprêt paillé, l'enduit d'argile minéral ou SanReMo est appliqué en couche d'une épaisseur max. de 8 mm sur les surfaces murales et de max. 5 mm sur les surfaces de plafonds ou de charpentes. L'armature en fibres de verre ou de lin est intégrée à la surface encore humide. Laisser sécher. Épaisseur de la structure d'enduit complète sur les murs max. 15 mm, sur les plafonds ou sous-pentes max. 10 mm (respectivement en deux couches au moins).

Murs chauffants : Boucher les fentes d'une largeur de  $\geq 1$  mm comme indiqué précédemment. Préparation des surfaces avec le primaire DIE ROTE ou par une application au peigne du mortier d'adhérence. Laisser sécher. Appliquer une couche projetée de base de l'un des enduits d'argile décrits ci-dessus sur une épaisseur maximale de 8 mm. Après le séchage, combler jusqu'à fleur de conduites de chauffage mural. Laisser sécher l'enduit de base complet en chauffant modérément. De plus amples informations figurent dans la fiche technique « Enduits d'argile CLAYTEC ».

La connaissance du manuel **CLAYTEC sur les cloisons intérieures écologiques dans le système** est indispensable à la mise en œuvre du produit (voir <https://www.claytec.de/fr/fr/produits/téléchargements>).

Indications techniques, voir :

